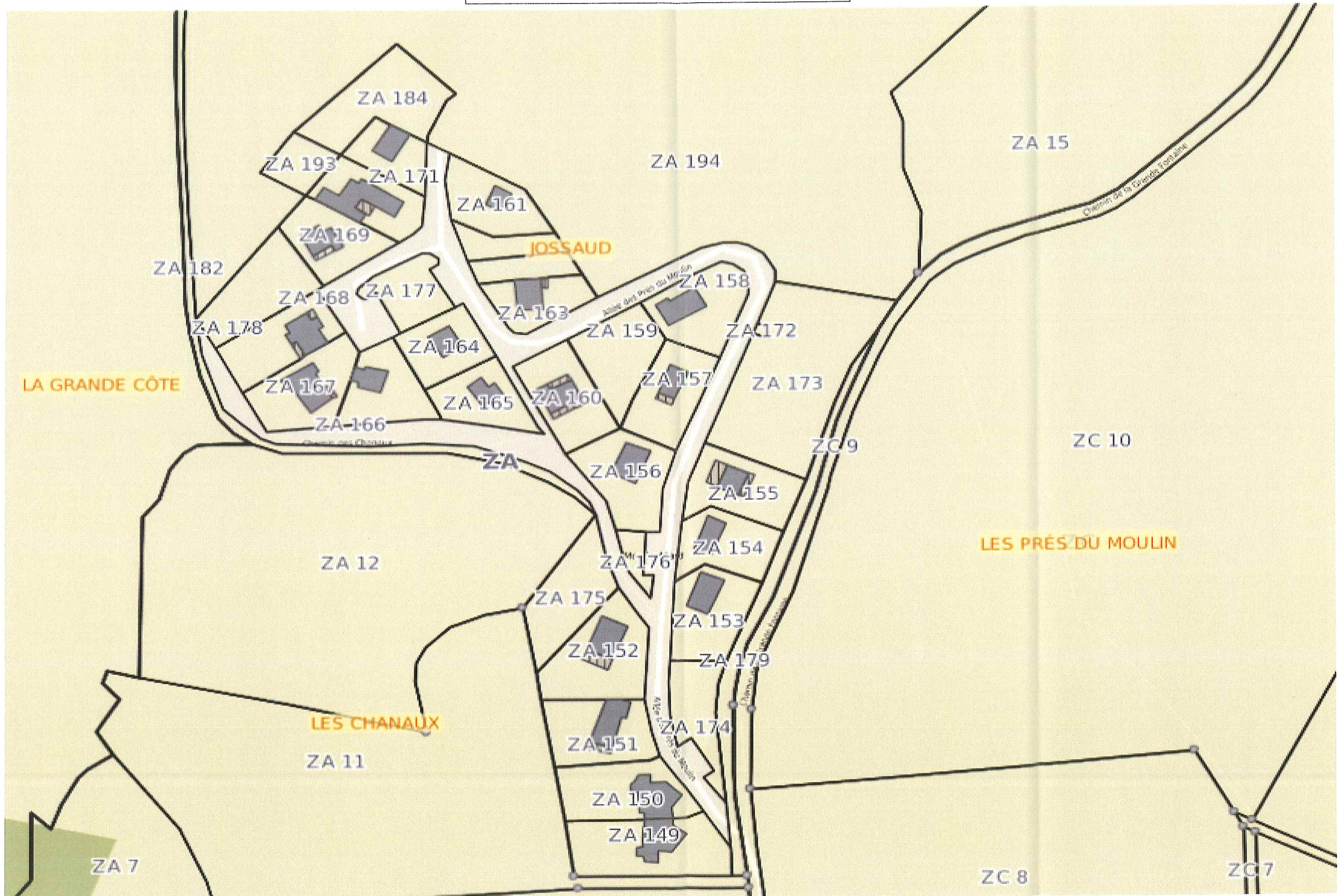


PLAN DU LOTISSEMENT





Annexe 10 : Plan zonage sous format A3

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document graphique du règlement

Zoom du village

4.4

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU
1/2000	07/12/2010 et 27/06/2012	12/11/2014	11/02/2016



NUMERO D'ETUDE : 512.122 V:\PRODUCTION\PLU 2012\12_VL_VASSIEUX-EN-VERCORS\1202_PLU_APPROB.DWG DATE : février 2016

LEGENDE :

Zones urbaines

- UA : Zone centrale dense à vocation d'habitat, de services et d'activités
- UC : Zone périphérique à vocation d'habitat, de services et d'activités
- UCe : Secteur réservé aux équipements d'intérêt collectif

Zones à urbaniser

- AUo : Zone à urbaniser constructible dans le cadre d'opération d'ensemble
- AUot : Secteur à vocation touristique

Zones agricoles

- A : Zone agricole réservée à la pratique de l'agriculture
- As : Secteurs sensibles de l'espace agricole
- Ata : Secteur touristique : activités nature et agricoles (chênes de traineaux, chevaux, ânes,...) avec hébergement

Zones naturelles

- N : Zone naturelle protégée
- Nc : Secteur à vocation culturelle et historique
- Ne : Secteur à vocation d'équipements collectifs légers
- Ng : Secteur à vocation d'hébergement touristique de groupes
- Nr : Secteur correspondant aux refuges
- Nt : Secteur touristique : base nature
- Ntc : Secteur touristique : aire naturelle de camping
- Ntr : Secteur sports loisirs tourisme : stade biathlon

- Secteur à préserver pour la protection de la ressource en eau potable (art. R.123-11b du Code de l'Urbanisme)

- Alignement imposé des constructions

- Bâtiments repérés pour le changement de destination au titre de l'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme

- Éléments de paysage ou de patrimoine protégés au titre de l'article L. 123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme :

- zone humide

- autres éléments du patrimoine

EMPLACEMENTS RESERVES :

- Affectation

- ER1 Local technique
- ER2 Espace accueil touristique
- ER3 Amélioration de la STEP

Bénéficiaire

- Commune
- Commune
- Commune

